

BUSINESS ART 2014

Salon d'art contemporain – Automne 2014

EXPOSITION avec la Galerie N°1 du **23 au 26 octobre** 2014

Salon Business Art à l'Espace Pierre Cardin 1-3 avenue Gabriel 75008 Paris

NOM DE L'ARTISTE :

ADRESSE :

N° DE TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

SITE WEB :

FORME JURIDIQUE / N° DE LA MAISON DES ARTISTES :

MODALITES D'EXPOSITION sur le STAND GALERIE N°1

- Artiste-Peintre/photographe : en fonction des dimensions, 1 à 2 œuvres max. encadrée(s) caisse américaine blanche sur 1 panneau Largeur 100cm Hauteur 240cm (surface d'accrochage **larg.90 cm-hauteur 150 cm**).
- Artiste-Sculpteur : en fonction des dimensions, jusqu'à 3 œuvres maximum sur socle blanc fourni par vos soins (**larg. 90 cm hauteur 100 cm maximum**). Supplément pour socle non fourni.
- Frais de participation : 620 € par panneau (à l'ordre de Karel de Gendre, Directeur GALERIE N°1 ou via le site galerienumero1.com par PayPal)
- 50% du montant total est exigé à la réservation avant le 10 juillet 2014 pour un engagement ferme, le solde devra être réglé au plus tard le 10 septembre 2014.
- L'artiste doit fournir pour chaque œuvre : 1 visuel en basse définition, ainsi qu'une petite biographie, une courte démarche artistique, l'année de réalisation, les dimensions, la technique employée, le titre et le prix. Les visuels envoyés devront correspondre aux œuvres présentées lors du Salon Business Art D'Automne. (envoi par courriel ou via le formulaire du site).
- Attribution de chaque espace par GALERIE N°1
- 15 % de COMMISSION reversée à GALERIE N°1 sur chaque vente. Frais de paiement par CB 4%.

ŒUVRES

Chaque œuvre devra obligatoirement porter au dos une étiquette avec : nom, adresse, et téléphone de l'artiste et être équipée d'un moyen d'accrochage solide.

Chaque œuvre aura la tranche masquée d'un cache clous et devra être encadrée d'une caisse américaine blanche. Supplément pour caisse américaine non fournie.

Peintures : format maximum horizontal 90 cm et vertical 150 cm

Sculptures : format maximum 90 cm de large et 100 cm de haut, pour une harmonie d'exposition les socles blanc seront fournis par l'artiste. Supplément pour socle non fourni.

ASSURANCE

L'organisateur du salon BUSINESS ART et GALERIE N°1 ne pourront, EN AUCUN CAS, encourir de responsabilités en cas de vol, dommages et pertes des œuvres, les artistes devront assurer eux-mêmes leurs œuvres avec une assurance dite « clou à clou ».

DEPOT, ACCROCHAGE ET RETRAIT DES ŒUVRES

L'artiste se charge de faire parvenir et de récupérer ses œuvres sur le lieu de l'exposition.

Dépôt et Installation : Jeudi 23 octobre 2014.

Retrait : Dimanche 26 octobre 2014 à partir de 19h.

VERNISSAGE D'INAUGURATION

Jeudi 23 octobre 2014 de 19h à 22h. Prévoir un apéritif sur le stand pour accueillir vos invités.

L'artiste accepte que son image, son nom ou les reproductions de ses œuvres soient publiés gracieusement pour informer ou faire de la publicité concernant le salon sur les supports choisis par GALERIE N°1 et BUSINESS ART organisateur du Salon.

La signature de la présente fiche d'inscription et l'approbation du présent règlement implique pour l'exposant, l'abandon de tout recours contre GALERIE N°1 et BUSINESS ART.

DATE et SIGNATURE de l'ARTISTE,

Karel de Gendre, directeur Galerie N°1